



Assemblée Générale Ordinaire 2023

Mardi 7 novembre 2023 à 18h30

Salle Polyvalente de Chassieu

COMPTE-RENDU

Adhérents inscrits : 139 - Adhérents présents ou représentés : 78

Le quorum requis (un tiers) étant atteint, la séance est ouverte à 18h40.

Les règles imposées, en particulier le plan de disposition de la salle mentionné sur le dossier de réservation, sont respectées pour cette séance.

Les coprésident(e)s saluent la présence de :

- Jean-Jacques SELLES, Maire de Chassieu
- Jean-Pierre DANGLEHANT, Adjoint à la vie associative, à l'événementiel et au sport
- Corinne ROGER, conseillère municipale,
- Yves JUBIN, Président du Comité de Cyclotourisme Rhône Métropole de Lyon (CCRML),

Sont excusés :

- Catherine BORGEAIS-ROUET, Présidente du Comité Régional de Cyclotourisme Auvergne Rhône Alpes (COREG).

Ils remercient l'ensemble des participants de s'être déplacés en nombre, manifestant ainsi leur implication dans l'association et leur soutien aux membres du CA.

Rapport moral

Il est présenté par le coprésident :

- 1ère année de coprésidence et travail en binôme, appréciés
- Présentation et remerciement des 21 membres du CA pour leur implication
- 5 réunions de CA cette année
- 133 licences + 6 adhérents, en particulier déjà licenciés dans d'autres clubs (Mions, ECOV, AC3F)
- Le forum de septembre a permis de nouvelles adhésions
- École VTT :
 - un peu moins d'adhérents, avec l'impossibilité d'accueillir les 8/9 ans par manque d'encadrement → **Appel au volontariat pour accompagnement les mercredis et samedis**

- **Félicitations** à Maryline pour ses performances en VTT : 1ère au niveau départemental et régional et 2ème au niveau national, ainsi qu'à son entraîneur. Les deux ont été récompensés lors de la cérémonie organisée par la Ville.
- Décision en CA de ne plus prêter de vélo et de vendre le surplus de vélos (Route et VTT) en stock → **Appel aux personnes intéressées**
- Remerciement à la Ville qui a rénové le local de l'association
- Participations ponctuelles aux côtés d'autres associations :
 - Stand pour le Téléthon avec 3 home trainers
 - Journée VTT pour les jeunes du club de rugby
 - 2 journées VTT sur le Biézin avec les CM1/2 de l'école du Chatenay

Rapport d'activité :

La coprésidente présente les activités réalisées en 2023, sur un support .ppt.

Voyages et séjours :

- 2 au 5 mai : séjour VTT dans les monts de la Madeleine : 4 participants
- 13 au 20 mai : Séjour à Saint Pierre-sur-mer : 27 participants
- 10 juin au 1^{er} juillet : voyage itinérant dans les Pouilles : 3 participants
- 26 août au 2 septembre : séjour d'été à Saint Genies : 41 participants
- 8 au 13 septembre : voyage itinérant avec le tour du lac Léman : 13 participants dont un tandem handi'Cassc
- 2 au 14 octobre : séjour en Corse / Ouest : 17 participants

École VTT :

- 13 enfants le mercredi et 9 adolescents le samedi
- Animations :
 - stage animateur
 - grandes sorties du samedi
 - une sortie nocturne
 - 5 sorties durant les vacances de Pâques
 - participation à des critériums (2 chasselands titrés au niveau régional)
 - rallye raid à St Germain aux mont d'or

Baladeurs, mardi et vendredi à 13h30 :

- « Sport et Promenade » avec des participants réguliers
- 33 sorties – 1900 km

VTT loisir :

- 4 jours dans les monts de la Madeleine, vers Roanne, en mai
- Sorties hebdomadaires régulières, plutôt à l'intersaison entre décembre et avril

Casc'Quot : Promotion du vélo dans les liaisons quotidiennes

- Participation au Comité vélo avec la Ville et la Métropole, et référent de La Ville à Vélo pour Chassieu
- Participation au club Ecomobilité de l'association Mi-plaine Entreprises : balade démonstrative en peloton vers Genas en mars et vers Chassieu en septembre
- Comptage annuel le long de la piste du golf
- Voie lyonnaise 11 : participation à la concertation pour amélioration de la sécurité
- Animations : « collégiens, soyez des lumières », présence sur le marché, « mai à vélo » avec Chassieu Climat
- Accès vélo à Charlie Chaplin, nouveau lycée de secteur à Décines et Ste Marie, nouveau lycée privé à Meyzieu

- Participation à la quinzaine de l'environnement : animation « mobilité » à l'Agora et conférence avec projection du film « Together with cycle » sur le développement du vélo en ville aux Pays-Bas
- Émission régulière de newsletters

Sorties longues ou semi-longues du jeudi :

- Une quinzaine de sorties, la plupart déportées pour découvrir d'autres horizons
- Beaucoup d'assiduité, jusqu'à une vingtaine de participants

Vêtements :

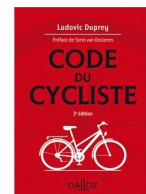
- Le nouveau fournisseur donne toute satisfaction
- Extension de l'offre à d'autres équipements
- Confection de maillots spécifiques pour le séjour en Corse

Site Internet et communication :

- Remerciements aux contributeurs pour leurs articles et photos sur le site

Sécurité

- Pascal Durand est devenu référent en remplacement de Paul REY, qui reste néanmoins à cette commission et qui est félicité et remercié pour ses nombreuses années d'animation à la sécurité
- Bilan des accidents : 18 en 2002 ! → 2 en 2019, 3 en 2020, 3 en 2021, 4 en 2022 et 3 en 2023, sans trop de gravité : 2 chutes et une collision avec une voiture (sans blessure)
- Actions : sensibilisation des adhérents, newsletters, participation au formation, relais d'information avec la FFVélo
- **Rappel du devoir d'exemplarité des adhérents quant à la conduite en sécurité sur la route**
- « Code du cycliste » recommandé (4€) : ce n'est pas un code au sens officiel mais il procède de la même logique. Il est issu d'un travail de recherches par mots-clés, dans l'ensemble des codes français, des dispositions spécifiquement applicables aux cyclistes



Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité

Rapport financier

- Les recettes : 56775 €, dont :
 - Cotisations des adhérents : 9290 €
 - Subventions de la commune de Chassieu : 1173 €
 - Reversement de la FFVélo : 331 €
 - les partenaires : 1400 € : Autosécurité, Chassieu Automobile, Dépannage Technique Maintenance Environnement, Objectif micro Genas, Le p'tit Chassieu, Krys Chassieu, Alltricks, et nouvellement le Carré de Soie → **à faire travailler autant que possible et en se signalant**
 - Vêtements : 4923 €
 - Séjours : 40628 €
- Les dépenses : 47301€ dont :
 - Licences (reversement à la FFCT avec assurance) : 6505 €
 - Matériels : 299 €
 - Participation aux rallyes : 111 €

- Frais bancaires : 252 €
- Frais postaux : 26€
- Vêtements : 3940€. Il est précisé que les vêtements sont vendus à prix coûtant aux adhérents. La différence entre les recettes et les dépenses provient de la liquidation des anciennes tenues en stock.
- École VTT : 820€
- Formation : 96 €
- Assurances : 70€
- Frais kilométriques : 243€
- Manifestations internes 1127€
- Séjours : 31896 €
- Résultat final : 9474€. Pour obtenir le résultat réel, il est nécessaire de prendre en compte les dépenses encore à venir en face des recettes de même nature ; elles concernent en particulier le séjour en Corse. Dans ces conditions, le résultat est de l'ordre de 700 €.
- Trésorerie : 11826 € en banque + 7524 € sur un livret A.

Remarque : Les recettes/dépenses des différentes manifestations (essentiellement les séjours) qui sont intégralement payées par les participants ne font que transiter par le budget global et y représentent une part importante.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration :

- 3 membres ont démissionné en 2023 : Patrick GIMENEZ, Quentin THEVENOUX et Laurent ANETTE
- 4 membres sont démissionnaires : Jacques BARRIOL, Patrick BROCHAND, Jean-François LEONE et Jean-Paul POIZAT. Tous se représentent sauf Jean-Paul POIZAT.
- Pas de nouvelle candidature

Sont élus à l'unanimité : Jacques BARRIOL, Patrick BROCHAND et Jean-François LEONE

La prochaine réunion du CA, programmée le 21 novembre prochain à 18h30, désignera la composition du Bureau.

Les démissionnaires qui ne se représentent pas sont chaudement remerciés pour les services rendus ...et, pourquoi pas, incités à revenir après une pause.

Remerciements particuliers à Jean-Paul pour son investissement au CA tout au long de ses 13 années au CA et implication quotidienne en qualité de webmaster.

Perspectives de la saison 2023- 24

- Licences :
 - Pas de changement pour l'assurance AXA. Le prix des licences est inchangé
 - **Inscription 2024 en ligne : elle sera possible à partir du 15/12/2023 et elle est préférable pour alléger l'aspect administratif.**
- Sorties officielles :
 - Mardi après-midi : départ à 13h30 pour tous
 - Jeudi : sorties longues ou semi-longues selon la saison ; heure de départ variable selon la sortie
 - Samedi après-midi : départ 13h30
 - Dimanche matin : départ 8h30 en hiver et 8h00 en été
- Manifestations 2023- 2024 :

- 9 décembre : Participation au Téléthon : babyfoot géant avec 2 ou 3 équipes, dont une féminine → **Appel aux candidat(e)s**
- 9 ou 16 décembre : sortie nocturne de l'école VTT
- Début janvier : galette des rois à 18h30 (date à confirmer, selon les disponibilités de la salle polyvalente)
- 3, 10, 17 et 24 février : 1ères pédalées
- 11 mars : rallye vélo du club
- Début avril : séjour VTT / Haute-Loire ou Jura
- Samedi 27 avril au 4 mai : séjour à Apt / Village ULVF Castel Luberon - une trentaine de candidats déclarés
- 17 et 18 Juin : Week-end VTT jeunes
- Fin juin : sortie Handi'Cassc à programmer
- Fin juin : tour du Viso ou séjour « montagne » à Briançon
- Samedi 20 au 28 juillet : semaine fédérale à Roanne
- Samedi 31 août au 7 septembre : séjour d'été au Village de vacances d'Espalion (Aveyron)– Hébergement en gîtes.
- 31 août : Forum des associations
- Entre le 15 et le 22 septembre : Voyage itinérant pour les féminines sur la Voie Bleue
- Octobre : Espagne du nord au sud en Voyage itinérant et en autonomie
- 5 novembre : AG 2024 du club

Les candidat(e)s sont invité(e)s à s'inscrire dès que possible sur le site pour faciliter l'organisation

- Féminines :
 - Atelier réparation le 12 février de 10h00 à 12h00
- Vêtements :
 - Prochaine commande en novembre précédée d'une séance d'essayage
 - Commandes passées si les quantités par article sont au moins de 10
- École VTT :
 - 8 enfants le mercredi et 7 adolescents le samedi
 - Sortie nocturne le 10 ou 17/12
- Budget prévisionnel 2024

Budget prévisionnel 2024			
Dépenses		Recettes	
Entretien, petit équipement	300	Licences	9290
Administratif	1000	Séjours	28000
Vêtements	4500	Rallye	1500
Séjours	28500		
Licences	6500	FFVélo	350
Assurance	70	Commune	1500
Manifestations internes	1200	Dons	1400
Rallye	1000		
Ecole VTT	1584		
Formations	446		
Frais bancaires	260		
Frais postaux	30		
Frais Km	250		
Réultat	45 540		45 540

Le mot du président du CODEP

- Le nombre de participants à l'AG est significatif de l'engagement de chacun dans l'association. Grande diversité des activités proposées : « tout ce qu'on peut faire avec un vélo »
- Liens tissés avec d'autres associations dans le giron du vélo : à poursuivre et à encourager
- Importance d'œuvrer auprès des jeunes et des écoles pour leur donner les bonnes bases de la circulation sur la voie publique
- Accidents : 5 jours pour leur déclaration. En cas d'incapacité de l'accidenté, la déclaration peut être faite par un tiers
- Ensemble à Paris : pas de demande donc pas d'organisation par le CODEP
- 1ères pédalées : 3 février à Fontaine-St Martin – 10 février à Ste Foy-les-Lyon pour la 1ère fois – 17 février à St Maurice-sur-Dargoire – 24 février : lieu à définir
- Fin juillet 2024 : semaine fédérale à Roanne avec des nouveautés : voyage itinérant pour les jeunes et un programme spécial handicap
- Licence unique cette année, avec un nouveau questionnaire de santé. Les coprésidents regrettent que, malgré une demande récurrente, il n'y ait toujours pas une licence spécifique Accompagnant à prix réduit.

Le message écrit de la Présidente du COREG

- 27 janvier 2024 : AG du COREG à Clermont-Ferrand

Intervention du Crédit Mutuel

- Création du « dividende social », avec la décision de distribuer de 15 % du résultat net à des initiatives sociales et environnementales.
- Proposition de prêt à taux zéro sur 48 mois au maximum, pour l'achat d'un vélo - de tout type, y compris VAE - neuf ou occasion - auprès d'un professionnel - sans frais de dossier - avec un plafond de 6000 €.

Prochaine AG ordinaire

La prochaine Assemblée Générale ordinaire, relative à l'exercice 2023, est fixée au **mardi 5 novembre 2024**.

La séance est levée à 20h20

La soirée se poursuit autour du pot de l'amitié

Le Secrétaire

les coprésident(e)s

Jacques BARRIOL

Sylvie MARIN

André RINALDI